

Formulaire d'inscription

Coordonnées du stagiaires:

Nom : Nom de jeune fille:.....

Prénom :

Né(e) le:/...../19..... à N° dépt:

Adresse :

Rue/bd:.....

Code postal:..... Ville:.....

Téléphone:

E-mail:

Coordonnées de l'entreprise (si déjà créée) :

Dénomination :

Adresse :

Rue/bd:.....

Code postal:..... Ville:.....

Facture à établir : *cochez la case*

Nom du stagiaire

Nom de la société (si déjà créée)

Type de formation : *cochez la case*

Formation 1 jour
*(pour les exploitants justifiant
d'une expérience supérieure à 10 ans)*

Formation 2,5 jours
*(pour les exploitants ne justifiant pas
d'une expérience supérieure à 10 ans)*

HACPP

PACK
(PE + HACCP)

Date(s) et lieu de la formation :

Date Permis : / /

Date HACCP : / /

Lieu (ville) :

HACCP EN LIGNE: mois de

Financement de la formation : *cochez la case*

Personnel

Prise en charge par OPCA
*(Une convention à faire parvenir à
votre OPCA vous sera adressée)*

IMPORTANT:

- Règlement: Retourner la fiche d'inscription et les CGV dûment complétées et signées, ainsi qu'un chèque couvrant les frais d'inscription à l'ordre d'ALVEA FORMATION.
- Aucune annulation, ni remboursement ne seront admis.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de ventes jointes au présent bulletin

A : le / / 20.....

Signature:

Conditions générales de vente

Article 1: Inscription

Après réception du présent bulletin d'inscription dûment complété, signé et accompagné d'un chèque du montant total de la formation, une convention de formation établie selon les textes en vigueur est adressée au client en 2 exemplaires dont un est à nous retourner dûment signé. Le bulletin d'inscription doit être accompagné des conditions générales de vente dûment signées. L'inscription sera considérée comme définitive après réception de l'ensemble des pièces susmentionnées.

Article 2: Date(s) et lieu de la formation

Les dates et lieux de formations sont confirmés par convocation 1 mois avant la formation et sont susceptibles de changer. Dans cette hypothèse, le client est alors informé au moins 1 mois à l'avance.

Article 3: Prix et facturation

Le règlement du prix de la formation doit être impérativement joint avec le bulletin d'inscription. Ledit règlement des formations est à effectuer par chèque à l'ordre de : **ALVEA FORMATION**. Une facture vous sera adressée après encaissement. Tout retard de paiement portera intérêt au taux légal.

Article 4: Prise en charge par un Organisme Collecteur

En cas de règlement effectué par un Organisme Paritaire Collecteur d'Allocations (O.P.C.A.), le client doit faire lui-même une demande de prise en charge à l'O.P.C.A. concerné avant le début de la formation et indiquer clairement dans le bulletin d'inscription cette modalité de règlement. Tout accord de prise en charge par l'organisme collecteur devra être retourné à ALVEA Formation avant le début de la formation. A défaut une facture sera adressée au participant à fin de règlement.

Article 5: Engagement des parties

Sous conditions d'assiduité et de respect du règlement intérieur, ALVEA Formation, organisme agréé par le ministère de l'intérieur, s'engage à délivrer au participant un permis d'exploitation conforme au cerfa n° 11542*05, et /ou une attestation hygiène alimentaire conforme à la réglementation en vigueur. Conformément à l'article L3332-1-1 du code de la santé publique, ALVEA Formation ne peut être tenu pour responsable du choix de la durée de la formation au permis d'exploitation, effectué par le stagiaire. En outre, le stagiaire certifie exacts les renseignements adressés au centre de formation. Il reconnaît également remplir les conditions posées par les articles L3336-1 à 3 et L3332-3 du code de la santé publique.

Article 6: Annulation- Remboursement

Aucune annulation par le stagiaire et aucun remboursement de la part d'ALVEA Formation ne seront admis, sauf cas de force majeure. **Dans l'hypothèse où le nombre de 3 stagiaires n'est pas atteint, l'organisme de formation se réserve le droit d'annuler la session de formation concernée. Le client est alors intégralement remboursé des sommes versées.**

Article 6: Clause particulière

Le client s'engage à ne pas contracter directement avec le formateur missionné par ALVEA Formation pour réaliser la présente action de formation, ni avec l'employeur de ce formateur, autre qu'ALVEA Formation.

Article 7: Données personnelles

Les informations personnelles collectées font l'objet d'un traitement informatisé et sont destinées aux services de ALVEA Formation pour les besoins des inscriptions. Tout client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 6 juin 1978 modifiée.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de ventes :

A : le / / 20.....

Signature: